



possibilité d'être son propre auto assureur

Par **jeannot971**, le **26/02/2013 à 20:26**

J'ai une société qui revend des produits téléphones, tablettes, portables... que j'ai envie de vendre systématiquement avec une garantie au bénéfice de mes clients [s]contre le vol et la casse.[/s]Exactement comme le font les Carrefour et autre sites Ecommerce, sauf que je veux être mon autoassureur.

Est-ce possible ?

Le canevas d'assurance serait strictement celui des assurances classique, sauf que l'assurance serait assurée par ma société.

Quel risque ?

Le cas échéant j'ai une autre société qui est spécialisée dans le Service après vente et qui traite l'ensemble de mon SAV, peut-elle me vendre des "packs services" incluant systématiquement cette garantie ?

Il est entendu que cette prestation complémentaire est exclusive à MES clients de MA société. Je sais que s'autoassurer pour le vol ou certains sinistres est possible... mais s'autoassurer pour une prestation complémentaire somme toute restreinte que l'on fournisse aux clients est-ce possible ?

Merci pour vos commentaires